

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sur le budget 2016 sera tenue le **12 décembre 2016** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE
12 DECEMBRE 2016**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et présentation du budget 2017
2. Période de questions
3. Adoption du Budget 2017
4. Adoption du règlement de taxation
5. Adoption du plan triennal en immobilisation 2017-2018-2019
6. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 1^{er} novembre 2016.

France Lavertu
Directrice générale et
Sec-très., G.M.A.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et Caisse populaire des Sources.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2016.

Directrice générale